



## Communiqué de presse - Avec le Salon Nautique de Paris 2018, imaginez la navigation de demain

25 septembre 2018 - 10h03



Attaché à valoriser l'innovation sous toutes ses formes, le Nautic lance pour la première fois un concours d'architecture navale pour imaginer le bateau de demain. Architecte, designer, étudiant...Ce challenge est pour vous ! Venez inspirer les navigateurs en partageant votre vision innovante. Dépôt des projets avant le 8 novembre !

Que vous soyez architectes navals, étudiants en architecture, en ingénierie ou design en lien avec la problématique navale, venez participer au concours organisé par le Nautic pour imaginer le bateau de demain. Comment ira-t-on en mer en 2030 ? Quels buts poursuivrons-nous ? Le mouillage sera-t-il un nouveau facteur clé ? Autant de problématiques auxquelles vous avez déjà éventuellement réfléchi. Peut-être avez-vous même modélisé quelques ébauches de solutions.

Cet appel à projet vous permet de mettre en forme une prospective et de la partager avec le public. Pour y répondre, vous devrez vous appuyer sur votre vision mais aussi sur les évolutions culturelles et sociétales. L'objectif est autant de satisfaire des attentes concrètes que d'inspirer et faire rêver les générations actuelles et futures de plaisanciers.

Les critères de sélection des meilleurs projets porteront sur : l'audace (et la capacité à se projeter au-delà des formats actuels), l'innovation technique (d'un point de vue technologique), l'accessibilité (en rendant la navigation plus simple) et le réalisme (c'est-à-dire la faisabilité du projet). Vous pouvez participer seul ou en équipe, et concourir dans une ou plusieurs catégories : les voiliers (longueur maxi de 50 pieds), les bateaux à moteur, les concept boats (dans le cas d'un projet hors norme avec un

parti pris technique ou esthétique), la glisse (pas de contraintes spécifiques), ou la catégorie « intérieur », pour tout ce qui concerne la vie à bord.

### Un projet valorisé

Le jury n'établira pas de classement proprement dit mais récompensera les candidats ayant le mieux répondu aux critères cités. Les projets seront exposés pendant toute la durée du Nautic dans l'espace Innovation Prospective du salon. Si les participants restent propriétaires des projets soumis, il leur appartient de protéger leur création en déposant un brevet ou un modèle. Par ailleurs le ou les gagnants s'engagent à céder leurs droits pour en permettre leur diffusion.

Envie de vous lancer ? Dessinez un petit ou grand bateau innovant, un nouveau moyen de naviguer... Adossez votre projet à une vraie réflexion de fond sur les attentes et les rêves d'un enfant d'aujourd'hui, d'un marin de demain. Imaginez « demain sur l'eau » sans aucune limite.

// En pratique

Les candidats peuvent se faire connaître dès à présent sur le site en cliquant ici où ils rempliront le formulaire d'inscription. Ils auront ensuite jusqu'au 8 novembre pour envoyer leur projet en PDF au format A0 n'excédant pas 30 Mo, accompagné d'une fiche A4 de présentation (en PDF également).

Nautic - Salon Nautique International de Paris, est un salon propriété de la Fédération des Industries Nautiques, organisé par Nautic Festival SA, filiale de la FIN.

Fédération des Industries Nautiques / Nautic Festival  
Port de Javel Haut -75015 Paris -  
[www.fin.fr](http://www.fin.fr) - [info@fin.fr](mailto:info@fin.fr)  
[nautic@nauticfestival.com](mailto:nautic@nauticfestival.com) - [www.salonnautiqueparis.com](http://www.salonnautiqueparis.com)  
Président de la FIN et du Nautic Festival : Yves Lyon-Caen  
Commissaire Général : Alain Pichavant